

SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISIE SICAV ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2005
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
arrêtés au 30 septembre 2005

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 4 Mars 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la TUNISIE SICAV pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2005.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Septembre 2005 font apparaître un total du bilan de D : 231.736.096, un actif net de D : 231.130.565 et un résultat de la période de D : 2.239.794.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la TUNISIE SICAV arrêtés au 30 Septembre 2005, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6- Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héla d'Électroménager et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation à hauteur de 92% a été constatée en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, la valeur nette des emplois en obligations "BATAM" s'élève au 30 septembre 2005 à D: 228.889.

Tunis, le 24 octobre 2005

Le Commissaire aux Comptes

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2005

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2005	30/09/2004	31/12/2004
Portefeuille-titres	4	161 777 383	144 117 029	145 831 120
Obligations et valeurs assimilées		151 233 597	134 982 974	136 143 284
Titres OPCVM		10 543 786	9 134 055	9 687 836
Placements monétaires et disponibilités		69 877 059	65 685 481	66 137 440
Placements monétaires	6	69 757 886	65 650 809	66 027 105
Disponibilités		119 173	34 672	110 335
Créances d'exploitation	12	81 654	17 723	-
TOTAL ACTIF		231 736 096	209 820 233	211 968 560
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	484 685	456 732	482 861
Autres créditeurs divers	9	120 846	110 266	110 682
TOTAL PASSIF		605 531	566 998	593 543
ACTIF NET				
Capital	13	223 929 636	202 610 858	202 752 897
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		7 200 929	6 642 377	8 622 120
ACTIF NET		231 130 565	209 253 235	211 375 017
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		231 736 096	209 820 233	211 968 560

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07 au 30/09/05	Du 01/01 au 30/09/05	Du 01/07 au 30/09/04	Du 01/01 au 30/09/04	Année 2004
Revenus du portefeuille-titres	5	2 086 845	6 294 846	1 898 063	5 532 894	7 262 330
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 086 845	5 818 302	1 898 063	5 142 077	6 871 513
Revenus des titres OPCVM		-	476 544	-	390 817	390 817
Revenus des placements monétaires	7	794 242	2 317 694	715 051	2 249 993	3 119 795
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 881 087	8 612 540	2 613 114	7 782 887	10 382 125
Charges de gestion des placements	10	(570 218)	(1 620 881)	(507 480)	(1 439 936)	(1 976 448)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 310 869	6 991 659	2 105 634	6 342 951	8 405 677
Autres produits		4 086	15 152	2 059	5 904	7 753
Autres charges	1	(56 869)	(163 264)	(50 932)	(144 922)	(198 099)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 258 086	6 843 547	2 056 761	6 203 933	8 215 331
Régularisation du résultat d'exploitation		293 810	357 382	386 578	438 444	406 789
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 551 896	7 200 929	2 443 339	6 642 377	8 622 120
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(293 810)	(357 382)	(386 578)	(438 444)	(406 789)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(122 633)	(878 667)	104 353	(127 382)	(1 795 359)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		104 341	413 972	69 750	704 210	2 576 479
RESULTAT DE LA PERIODE		2 239 794	6 378 852	2 230 864	6 780 761	8 996 451

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/07 au 30/09/05	du 01/01 au 30/09/05	du 01/07 au 30/09/04	du 01/01 au 30/09/04	Année 2004
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 239 794	6 378 852	2 230 864	6 780 761	8 996 451
Résultat d'exploitation	2 258 086	6 843 547	2 056 761	6 203 933	8 215 331
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(122 633)	(878 667)	104 353	(127 382)	(1 795 359)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	104 341	413 972	69 750	704 210	2 576 479
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	11 999 157	13 376 696	14 845 465	20 624 918	20 531 010
Souscriptions					
- Capital	66 649 512	168 844 783	47 920 851	131 724 732	178 636 184
- Régularisation des sommes non distribuables	2 669 689	6 930 485	2 199 664	5 910 442	8 113 594
- Régularisation des sommes distribuables	1 891 775	3 120 251	1 386 951	2 392 828	4 234 261
Rachats					
- Capital	(55 395 827)	(156 322 514)	(34 095 569)	(112 411 666)	(159 379 975)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 218 027)	(6 433 440)	(1 566 059)	(5 037 034)	(7 245 582)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 597 965)	(2 762 869)	(1 000 373)	(1 954 384)	(3 827 472)
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 238 951	19 755 548	17 076 329	27 405 679	29 527 461
ACTIF NET					
En début de période	216 891 614	211 375 017	192 176 906	181 847 556	181 847 556
En fin de période	231 130 565	231 130 565	209 253 235	209 253 235	211 375 017
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	1 973 331	1 961 061	1 821 576	1 765 980	1 765 980
En fin de période	2 082 179	2 082 179	1 961 637	1 961 637	1 961 061
VALEUR LIQUIDATIVE	111,004	111,004	106,673	106,673	107,786
TAUX DE RENDEMENT	0,99%	2,99%	1,11%	3,59%	4,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2005

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2005, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.2- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4: PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2005 à D: 161.777.383 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 30/09/2005	%
				actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		149 286 197	151 233 597	65,43%
Obligations des sociétés		48 586 959	47 325 447	20,48%
AIL 2002 A	5 000	200 000	202 984	0,09%
AIL 2000 A	10 000	200 000	208 101	0,09%
AIL 2005	5 000	500 000	503 348	0,22%
AIL 99 A	10 500	418 337	439 620	0,19%
AMEN BANK 2001	30 000	2 100 000	2 147 776	0,93%
E.O AL 2002-1	27 000	1 944 000	2 056 166	0,89%
OB AL 99-2	10 000	200 000	201 902	0,09%
AMEN LEASE 2001 A	20 500	902 000	906 893	0,39%
ATL 2000/1	10 000	400 000	403 805	0,17%
ATL 2000/2	15 000	300 000	312 704	0,14%
ATL 2001/1	10 000	200 000	200 548	0,09%
ATL 2002/1	30 000	1 800 000	1 902 473	0,82%
ATL 2002/2	5 000	300 000	308 223	0,13%
ATL 2003/1	17 400	1 392 000	1 437 154	0,62%
ATL 2004/1	14 000	1 120 000	1 128 187	0,49%
ATL 2004/2	18 500	1 850 000	1 902 226	0,82%
BATAM 2000	24 800	996 023	82 418	0,04%
BATAM 2001	8 000	800 000	66 476	0,03%
BATAM 2002	5 000	465 000	38 032	0,02%
BATAM 98	50 500	505 000	41 963	0,02%
BIAT 2002	50 000	5 000 000	5 194 630	2,25%
BTEI 2004	20 000	2 000 000	2 026 849	0,88%
BTKD 98	6 640	265 340	279 552	0,12%
BTKD 2002	14 500	870 000	914 449	0,40%
CIL 2002/2	6 400	512 000	513 262	0,22%
CIL 2002/3	10 000	1 000 000	1 030 247	0,45%

CIL 2004/2	15 000	1 500 000	1 542 345	0,67%
C.D.S 2001	5 500	220 000	232 025	0,10%
CIL 2001/1	15 000	300 000	303 065	0,13%
CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 001 534	0,43%
CIL2000/2	5 000	100 000	104 833	0,05%
DJERBA AGHIR 2000 A	4 150	259 375	266 697	0,12%
EL MAZRAA 2001	10 000	800 000	833 433	0,36%
GL 2002/1	15 500	1 240 000	1 256 918	0,54%
GL 2003-1	12 000	1 200 000	1 212 427	0,52%
GL 2003/2	6 500	650 000	673 827	0,29%
GL 2001 A	15 000	300 000	303 503	0,13%
GL 2001-2	6 500	520 000	543 421	0,24%
GL 2004-1	15 000	1 500 000	1 562 449	0,68%
Hôtel HOURIA 2000 B	4 200	315 050	321 196	0,14%
MIRAMAR 2000	4 000	160 000	167 193	0,07%
OB MG 99 A	4 000	80 262	82 215	0,04%
PALM MARINA 2001 B	2 000	120 000	122 727	0,05%
PANOBOIS 2001 A	2 000	160 000	163 235	0,07%
SELIMA CLUB 2002 B	4 500	450 000	457 767	0,20%
SEPCM 2002	2 500	178 573	183 974	0,08%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	400 000	407 182	0,18%
SOTUVER 2002	6 000	600 000	620 528	0,27%
TUNISIE LEASING 2001-1	10 200	409 533	428 883	0,19%
TUNISIE LEASING 2002-1	21 814	872 560	873 551	0,38%
TUNISIE LEASING 2002-2	1 700	102 000	104 548	0,05%
TUNISIE LEASING 2003-1	5 500	440 000	457 413	0,20%
TUNISIE LEASING 2004-1	17 600	1 408 000	1 443 168	0,62%
TUNISIE LEASING 2004-2	21 000	2 100 000	2 159 283	0,93%
TUNISIE LEASING 2005-1	10 000	1 000 000	1 003 989	0,43%
TOUTA 2002 A	5 000	400 000	400 460	0,17%
TOUTA 2002 B	1 000	80 000	80 092	0,03%
TUNISIE FACTORING 2002	7 000	280 000	285 737	0,12%
UBCI 2001	10 000	1 000 000	1 034 532	0,45%
UNIFACTOR 2005/1	10 000	1 000 000	1 004 274	0,43%
UTL 2000 C	10 000	201 905	208 802	0,09%
UTL 2004	10 000	1 000 000	1 028 230	0,44%
Bons du trésor négociables en bourse		3 948 220	4 083 702	1,77%
B.T.N JUIN 97/10	500	100 000	102 301	0,04%
B.T.N OCT 97/10	1 000	300 000	320 537	0,14%
B.T.N.B 11/97	2 000	618 607	650 635	0,28%
B.T.N.B 8/97-10	1 000	200 000	202 099	0,09%
B.T.N.B 9/97	3 000	600 000	603 280	0,26%
B.T.N.B1 8/97-10	1 000	200 000	202 111	0,09%
B.T.N.B2 8/97-10	1 500	300 000	303 186	0,13%
B.T.N.B3 8/97-10	1 000	200 000	202 136	0,09%
B.T.N.B4 8/97-10	1 000	200 000	202 164	0,09%
BTN DEC 97/10/1	1 000	300 000	317 137	0,14%
BTN DEC 97/10/2	2 000	600 000	634 354	0,27%
BTNB 11/96	1 545	329 613	343 762	0,15%
Bons du trésor assimilables		96 751 018	99 824 448	43,19%
BTA 04 2014 7.50%	29 800	30 950 686	31 822 332	13,77%
BTA 04-2010-6.750%	19 730	20 358 701	20 860 762	9,03%
BTA 07 2014 8.250%	876	951 851	966 241	0,42%
BTA 07 2007 5.625%	400	400 050	403 946	0,17%
BTA 03-2009-6.5%	6 087	6 236 132	6 413 905	2,78%
BTA 02-2015-7%	37 752	37 853 599	39 357 262	17,03%
Titres d'OPCVM		10 512 655	10 543 786	4,56%
MILLENIUM OBLI SICAV	4 718	490 027	493 852	0,21%
FIDELITY SICAV	23 773	2 451 604	2 485 919	1,08%
SICAV AXIS TRESORERI	12 024	1 249 413	1 261 475	0,55%
SANADETT SICAV	20 730	2 201 924	2 216 182	0,96%
PLACEMENT OBLIG.SICAV	20 191	2 108 443	2 096 351	0,91%
UNIVERS OBLIG. SICAV	19 193	2 011 244	1 990 007	0,86%
TOTAL		159 798 852	161 777 383	69,99%

NOTE 5 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 2.086.845 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2005, contre D : 1.898.063 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2005	Trimestre 3 2004
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations - intérêts	640 099	703 034
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - intérêts (BTNB, BTA)	1 446 746	1 195 029
TOTAL	2 086 845	1 898 063

NOTE 6: PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2005 à D: 69.757.886 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisti on	Valeur au 30/09/2005	% Actif net
Dépôt à vue		14 370 000	14 487 828	6,27%
Amen bank pasteur		9 421 000	9 494 794	4,11%
Amen bank SOUSSE		537 000	542 489	0,23%
Amen bank NABEUL		3 313 000	3 340 311	1,45%
Amen bank SFAX		790 000	798 075	0,35%
Amen bank HAMMAM SOUSSE		309 000	312 159	0,14%
Compte à terme		5 220 000	5 415 428	2,34%
Amen bank pasteur au 12/11/2005 (au taux du TMM+0,5%)		5 000 000	5 194 685	2,25%
Amen bank pasteur au 03/09/2006 (au taux du TMM+0,5%)		220 000	220 743	0,10%
Certificat de dépôt		995 031	998 112	0,43%
Arab bankig corporation- Tunisie au 31/08/2005 à 4,5% pour 50 jours	1 000 000	995 031	998 112	0,43%
Billets de trésorerie	49 600 000	48 414 450	48 856 518	21,14%
ATL au 09/09/2005 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 981 402	0,86%
ATL au 13/09/2005 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 980 308	0,86%
ATL au 18/08/2005 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 987 419	0,86%
Total émetteur ATL	6 000 000	5 926 154	5 949 128	2,57%
AIL au 10/01/2005 à 6,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	450 000	360 960	373 875	0,16%
Total émetteur AIL	450 000	360 960	373 875	0,16%
HOTEL MOLKA au 26/04/2005 à 7,2% pour 1450 jours garantie par la BTKD	300 000	246 047	251 926	0,11%
HOTEL MOLKA au 26/04/2005 à 7,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	350 000	273 021	279 704	0,12%
Total émetteur AIL	650 000	519 068	531 630	0,23%
CARTHAGO du 08/09/2005 à 6% pour 90 jours	600 000	592 906	594 719	0,26%
CARTHAGO du 21/09/2005 à 6% pour 90 jours	500 000	494 089	494 745	0,21%
CARTHAGO du 13/09/2005 à 6% pour 100 jours	1 000 000	986 885	989 246	0,43%
CARTHAGO du 13/08/2005 à 6% pour 90 jours	1 500 000	1 482 266	1 488 374	0,64%
Total émetteur CARTHAGO	3 600 000	3 556 146	3 567 085	1,54%
CDS au 03/05/2005 à 8% pour 230 jours	1 000 000	961 099	986 638	0,43%
CDS au 03/05/2005 à 8% pour 210 jours	1 000 000	964 331	989 979	0,43%
CDS au 27/07/2005 à 8% pour 180 jours	1 000 000	969 231	980 513	0,42%
Total émetteur CDS	3 000 000	2 894 661	2 957 130	1,28%
CEDRIA du 22/04/2005 à 6,75% pour 180 jours	1 000 000	973 881	997 388	0,43%
CEDRIA du 08/09/2005 à 6,75% pour 70 jours	2 600 000	2 573 054	2 581 907	1,12%
Total émetteur CEDRIA	3 600 000	3 546 935	3 579 296	1,55%
STE ALMES du 08/09/2005 à 6,75% pour 40 jours	750 000	745 533	748 102	0,32%
STE ALMES du 08/09/2005 à 6,75% pour 40 jours	1 500 000	1 491 067	1 496 203	0,65%
Total émetteur STE ALMES	2 250 000	2 236 600	2 244 305	0,97%
STE FLEXO PRINT du 26/09/2005 à 8% pour 100 jours	800 000	786 087	786 783	0,34%
STE FLEXO PRINT au 22/04/2005 à 8% pour 180 jours	900 000	872 308	897 231	0,39%
STE FLEXO PRINT au 27/07/2005 à 8% pour 180 jours	500 000	484 615	490 256	0,21%
Total émetteur STE FLEXO PRINT	2 200 000	2 143 010	2 174 270	0,94%
STE LA SNA du 08/09/2005 à 6,75% pour 40 jours	2 250 000	2 236 600	2 244 305	0,97%
STE LA SNA du 31/08/2005 à 6% pour 90 jours	1 000 000	988 177	992 250	0,43%

Total émetteur STE LA SNA	3 250 000	3 224 778	3 236 555	1,40%
PALM BEACH HOTELS TUNISIA du 09/11/2004 à 7,2% pour 370 jours	450 000	425 196	447 050	0,19%
PALM BEACH HOTELS TUNISIA du 09/11/2004 à 7,2% pour 740 jours	450 000	403 589	424 035	0,18%
Total émetteur TBS	900 000	828 784	871 085	0,38%
ELECTROSTAR SA du 11/08/2005 à 7% pour 80 jours	1 500 000	1 479 361	1 491 057	0,65%
Total émetteur ELECTROSTAR SA	1 500 000	1 479 361	1 491 057	0,65%
CAP VALENTINE du 28/09/2005 à 7% pour 150 jours garantie par la BS	100 000	97 733	97 778	0,04%
CAP VALENTINE du 28/09/2005 à 7% pour 120 jours garantie par la BS	100 000	98 176	98 221	0,04%
Total émetteur ELECTROSTAR SA	200 000	195 909	196 000	0,08%
TL au 30/05/2005 à 6,5% pour 190 jours	3 000 000	2 920 397	2 972 349	1,29%
TL au 13/07/2005 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 997 265	0,86%
TL du 18/07/2005 à 6,25% pour 100 jours	2 000 000	1 972 696	1 993 174	0,86%
TL du 30/09/2005 à 6,5% pour 180 jours	3 000 000	2 924 455	2 924 875	1,27%
Total émetteur TL	10 000 000	9 792 934	9 887 663	4,28%
TUNISIE FACTORING du 26/07/2005 à 6,5% pour 190 jours	3 000 000	2 920 397	2 948 468	1,28%
TUNISIE FACTORING du 26/09/2005 à 6,35% pour 100 jours	1 000 000	986 133	986 827	0,43%
TUNISIE FACTORING du 16/08/2005 à 6,5% pour 180 jours	3 000 000	2 924 455	2 943 761	1,27%
TUNISIE FACTORING du 28/06/2005 à 6,5% pour 170 jours	3 000 000	2 928 527	2 968 468	1,28%
TUNISIE FACTORING du 30/09/2005 à 6,5% pour 180 jours	2 000 000	1 949 637	1 949 917	0,84%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	12 000 000	11 709 150	11 797 440	5,10%
Total général		68 999 481	69 757 886	30,18%

NOTE 7 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.07 au 30.09.2005 à D: 794.242, contre D: 715.051 pour la période du 01.07 au 30.09.2004 et représente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2005 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2005	Trimestre 3 2004
BTC	-	7 107
Intérêts des billets de trésorerie	570 537	466 308
Intérêts des certificats de dépôt	9 128	9 139
Intérêts des dépôts à vue	214 577	232 497
TOTAL	794 242	715 051

NOTE 8 : OPERATEUR CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 30.09.2005 à D: 484.685 contre D: 456.732 au 30.09.2004 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 juillet 2005 au 30 septembre 2005, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2005</u>	<u>30/09/2004</u>
Montant HT	483 236	430 068
TVA	86 982	77 412
Total TTC	<u>570 218</u>	<u>507 480</u>
Retenue à la source	85 533	50 748
Net à payer	<u>484 685</u>	<u>456 732</u>

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2005 à D: 120.846 contre D: 110.266 au 30.09.2004, et se détaille ainsi:

	<u>30/09/2005</u>	<u>30/09/2004</u>
Redevance CMF	19 282	17 489
Retenues à la source sur commissions	85 533	50 748
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre	-	34 307
Intérêts intercalaires TL 2005-1 perçus d'avance	8 132	-
Autres	7 899	7 722
Total	<u>120 846</u>	<u>110 266</u>

NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/07 au 30.09.2005 à D: 570.218 contre D: 507.480 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 3ème trimestre 2005.

NOTE 11 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/07 au 30/09/2005 à D: 56.869 contre D: 50.932 pour la même période de l'exercice précédent et englobent la redevance du CMF.

NOTE 12 : CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2005 à D: 81.654 contre D : 17.723 pour la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2005</u>	<u>30/09/2004</u>
Obligations échus à encaisser	-	17 723
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre	81 619	-
Autres	35	-
Total	81 654	17 723

NOTE 13 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2005 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2004</u>	
Montant	202 752 897
Nombre de titres	1 961 061
Nombre d'actionnaires	6 702
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	168 844 783
Nombre de titres émis	1 633 102
Nombre d'actionnaires nouveaux	2 015
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(156 322 514)
Nombre de titres rachetés	(1 511 984)
Nombre d'actionnaires sortants	(1 170)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(878 667)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	413 972
Régularisation des sommes non distribuables	(35 511)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	8 622 120
Régularisation des résultats incorporés au capital	532 556
<u>Capital au 30-09-2005</u>	
Montant	223 929 636
Nombre de titres	2 082 179
Nombre d'actionnaires	7 547

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2005**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2005**

7- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 31 Janvier 2003 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «SICAV- PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2005.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

8- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

9- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

10- Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Septembre 2005 font apparaître un total du bilan de D : 3.175.805, un actif net de D : 3.166.601 et un bénéfice de la période de D : 31.880.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

11- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » arrêtés au 30 Septembre 2005, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 20 octobre 2005

Le Commissaire aux Comptes

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2005

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2005	30/09/2004	31/12/2004
Portefeuille-titres	4	2 438 962	1 079 767	1 077 251
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		234	234	234
Obligations et valeurs assimilées		2 438 728	1 079 533	1 077 017
Placements monétaires et disponibilités		736 843	348 551	487 390
Placements monétaires	6	733 200	347 541	484 642
Disponibilités		3 643	1 010	2 748
Créances d'exploitation		-	-	607
Autres actifs		-	877	877
TOTAL ACTIF		3 175 805	1 429 195	1 566 125
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	6 415	3 628	3 389
Autres créditeurs divers	9	2 789	1 454	1 161
TOTAL PASSIF		9 204	5 082	4 550
ACTIF NET				
Capital	12	3 071 707	1 381 034	1 498 210
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		94 894	43 079	63 365
ACTIF NET		3 166 601	1 424 113	1 561 575
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 175 805	1 429 195	1 566 125

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Not	Du 1/07 au 30/09/05	Du 1/01 au 30/09/05	Du 1/07 au 30/09/04	Du 1/01 au 30/09/04	Année 2004
Revenus du portefeuille-titres	5	32 137	78 646	17 448	67 993	83 816
Revenus des obligations et valeurs assimilées		32 137	78 646	17 448	67 993	83 816
Revenus des placements monétaires	7	7 688	20 734	4 168	17 554	21 854
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		39 825	99 380	21 616	85 547	105 670
Charges de gestion des placements	10	(7 547)	(19 203)	(4 031)	(16 568)	(20 334)
REVENU NET DES PLACEMENTS		32 278	80 177	17 585	68 979	85 336
Autres produits		133	199	-	31	106
Autres charges	11	(772)	(1 958)	(390)	(1 592)	(1 981)
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 639	78 418	17 195	67 418	83 461
Régularisation du résultat d'exploitation		7 973	16 476	(6 798)	(24 339)	(20 096)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		39 612	94 894	10 397	43 079	63 365
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(7 973)	(16 476)	6 798	24 339	20 096
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur		(259)	(702)	(862)	(7 109)	(7 103)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		500	1 551	1 497	19 254	19 598
RESULTAT DE LA PERIODE		31 880	79 267	17 830	79 563	95 956

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 1/07 au 30/09/05	Du 1/01 au 30/09/05	Du 1/07 au 30/09/04	Du 1/01 au 30/09/04	Année 2004
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	31 880	79 267	17 830	79 564	95 957
Résultat d'exploitation	31 639	78 418	17 195	67 419	83 462
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(259)	(702)	(862)	(7 109)	(7 103)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	500	1 551	1 497	19 254	19 598
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	323 910	1 525 759	(245 256)	(1 438 123)	(1 317 054)
Souscriptions					
- Capital	704 372	2 409 909	296 940	1 019 925	1 453 971
- Régularisation des sommes non distribuables	30 024	102 290	13 014	41 591	60 720
- Régularisation des sommes distribuables	18 675	32 161	8 815	15 542	32 759
Rachats					
- Capital	(401 352)	(962 048)	(525 379)	(2 378 848)	(2 700 996)
- Régularisation des sommes non distribuables	(17 107)	(40 868)	(23 033)	(96 452)	(110 653)
- Régularisation des sommes distribuables	(10 702)	(15 685)	(15 613)	(39 881)	(52 855)
VARIATION DE L'ACTIF NET	355 790	1 605 026	(227 426)	(1 358 559)	(1 221 097)
ACTIF NET					
En début de période	2 810 811	1 561 575	1 651 539	2 782 672	2 782 672
En fin de période	3 166 601	3 166 601	1 424 113	1 424 113	1 561 575
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	78 109	44 276	47 872	82 757	82 757
En fin de période	87 064	87 064	40 823	40 823	44 276
VALEUR LIQUIDATIVE	36,371	36,371	34,885	34,885	35,269
TAUX DE RENDEMENT	1,07%	3,12%	1,12%	3,75%	4,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2005**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2005, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.4- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.5- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2005 ou à la date antérieure la plus récente.

3.6- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.7- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE- TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2005, à D: 2.438.962, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2005	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		358	234	0,01%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		358	234	0,01%
<u>Actions</u>				
PBHT	50	358	234	0,01%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		2 384 353	2 438 728	77,01%
Obligations de sociétés		325 511	333 458	10,53%
AIL 99 A	800	31 311	33 178	1,05%
SKANES BEACH 2003 A	1500	150 000	152 654	4,82%
TUNISIE LEASING 2002-2	1750	105 000	107 623	3,40%
TUNISIE FACTORING 2002	980	39 200	40 003	1,26%
Bons du trésor assimilables		2 058 841	2 105 270	66,48%
BTA 04 2014 7.50%	1 022	1 063 437	1 094 222	34,56%
BTA 07 2014 8.250%	474	482 905	490 190	15,48%
BTA 06 2008 6.750%	500	512 500	520 858	16,45%
		2 384 710	2 438 962	77,02%

NOTE 5 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D: 32.137, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2005, contre D: 17.448 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2004 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2005	Trimestre 3 2004
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	4 812	5 854
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts	27 325	11 594
TOTAL	32 137	17 448

NOTE 6 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2005 à D : 733.200 contre D: 347.541 au 30.09.2004, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2005	% Actif net
Dépôt à vue		532 000	535 388	16,91%
Amen bank pasteur		532 000	535 388	16,91%
Billet de trésorerie		196 308	197 812	6,25%
TUNISIE FACTORING au 21/09/2005 à 6,25% pour 90 jours	200 000	196 308	197 812	6,25%
Total général		728 308	733 200	23,15%

NOTE 7 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2005 à D: 7.688, contre D: 4.168 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2004 et présente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2005 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2005	Trimestre 3 2004
BTC	-	1 963
Intérêts des dépôts à vue	3 394	2 205
Intérêts des billets de trésorerie	410	-
Intérêts des certificats de dépôt	3 884	-
TOTAL	7 688	4 168

NOTE 8 : OPERATEUR CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 30.09.2005 à D : 6.415 contre D: 3.628 au 30.09.2004 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 juillet 2005 au 30 septembre 2005 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2005</u>	<u>30/09/2004</u>
Montant HT	6 396	3 417
TVA	1 151	614
Total TTC	7 547	4 031
Retenue à la source	1 132	403
Net à payer	6 415	3 628

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2005 à D: 2.789 contre D: 1.454 au 30.09.2004, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2005</u>	<u>30/09/2004</u>
Redevance CMF	264	119
Retenues à la source à payer	1 132	403
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 septembre	727	277
Autres	666	655
Total	2 789	1 454

NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30.09.2005 à D: 7.547 contre D : 4.031 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 3ème trimestre 2005.

NOTE 11 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2005 à D: 772 contre D : 390 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

NOTE 12 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2005, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2004</u>	
Montant	1 498 210
Nombre de titres	44 276
Nombre d'actionnaires	759
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	2 409 909
Nombre de titres émis	71 219
Nombre d'actionnaires nouveaux	279
<u>Rachats effectués</u>	

Montant		(962 048)
Nombre de titres rachetés		(28 431)
Nombre d'actionnaires sortants		(188)
<u>Autres mouvements</u>		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(702)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres		1 551
Régularisation des sommes non distribuables		192
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A)	63 365
Régularisation des résultats incorporés au capital		61 230
<u>Capital au 30.09.2005</u>		
Montant		3 071 707
Nombre de titres		87 064
Nombre d'actionnaires		850

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2005.

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV ENTREPRISE
ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2005**

Rapport du commissaire aux comptes Sur les états financiers trimestriels arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2005

Monsieur le président du conseil ;

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 14 avril 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 2 Août au 30 Septembre 2005.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 septembre 2005, font apparaître un total actif de 6 341 062 DT, un actif net de 6 329 184 DT pour 62 086 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 101,942 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestrielle de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 30 septembre 2005.

SICAV ENTREPRISE		
BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2005		
(Montants exprimés en dinars tunisiens)		
	Notes	30/09/05
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Obligations et valeurs assimilées		5 120 057
	3.1	5 120 057
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	3.2	1 190 000
Disponibilités		3 993
		1 193 993
Créances d'exploitations	3.3	27 012
TOTAL ACTIF		6 341 062
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	3.4	6 643
Autres créditeurs divers		5 235
TOTAL PASSIF		11 878
ACTIF NET		
Capital	3.5	6 208 600
Sommes non distribuables		
Sommes non distribuables des exercices antérieurs		
Sommes non distribuables de l'exercice	3.6	6 397
Sommes distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs		
Sommes distribuables de l'exercice	3.7	114 187
ACTIF NET		6 329 184
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 341 062

SICAV ENTREPRISE
ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2005
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 02/08/2005 au 30/09/2005
Revenus du portefeuille titres		27 431
Dividendes		
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	27 431
Revenus des autres valeurs		
Revenus des placements monétaires	4.2	18 841
Total des revenus des placements		46 272
Charges de gestion des placements	4.3	<6 643>
Revenu net des placements		39 629
Autres produits		
Autres charges	4.4	<875>
Résultat d'exploitation		38 754
Régularisation du résultat d'exploitation		75 433
Sommes distribuables de la période		114 187
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<75 433>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<1 553>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		7 950
Frais de négociation		
Résultat net de la période		45 151

SICAV ENTREPRISE		
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2005		
(Montants exprimés en dinars tunisiens)		
	Note	Du 02/08/2005
Variation de l'actif net résultant des opérations		45 151
Résultat d'exploitation		38 754
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<1 553>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		7 950
Frais de négociation		
Distributions de dividendes		
Transactions sur le capital		6 284 033
Souscriptions		7 115 304
Capital		7 028 400
Régularisation des sommes non distribuables de		
Régularisation des sommes distribuables		86 904
Rachat		<831 271>
Capital		<819 800>
Régularisation des sommes non distribuables de		
Régularisation des sommes distribuables		<11 471>
Variation de l'actif net		6 329 184
Actif net		
En début de période		
En fin de période		6 329 184
Nombre d'actions		
En début de période		
En fin de période		62 086
Valeur liquidative		101,942
Taux de rendement période		1,942%

Notes aux états financiers Trimestriels
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2005

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005, avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société Tunisie Valeurs.

L'Amen Bank a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2005 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts courus sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie. Ces valeurs sont actualisées quotidiennement à leur coût d'achat majoré des intérêts courus et non échus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué du montant des frais de gestion.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations, diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation des distributions de l'exercice en cours.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en fonction du montant de l'actif net.

Le gestionnaire de la société SICAV ENTREPRISE est rémunéré au taux de 1% TTC du montant de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titre :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

<u>Obligations et valeurs assimilées</u>	<u>Nombre de titre</u>	<u>Valeur unitaire</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Obligations émises par CIL 2004-2	400	100,005	40 002	1 129	41 131	0,65%
Obligations émises par CIL 2005-1	2 500	100,000	250 000	1 457	251 457	3,97%
Obligations émises par TL 2005-1	4 000	100,000	400 000	3 053	403 053	6,37%
Total Obligations	6 900		690 002	5 639	695 641	10,99%
BTA 04 2014	3 765	1 044,798	3 933 665	126 763	4 060 428	64,15%
BTA 02 2015	348	1 003,000	349 044	14 944	363 988	5,75%
Total Bons de trésors	4 113		4 282 709	141 707	4 424 416	69,90%
Total			4 972 711	147 346	5 120 057	80,89%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	234 000	14 072	248 072	
Billets de trésorerie	950 000	< 8 072	> 941 928	14,88%
	<u>1 184 000</u>	<u>6 000</u>	<u>1 190 000</u>	<u>18,80%</u>

3.3 Créances d'exploitation :

Le solde de cette rubrique correspond à la créance envers la société Tunisie Valeurs au titre des opérations de souscriptions et rachats de la journée du 30 septembre 2005.

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique correspond au montant à payer à la société Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 2 août 2005 au 30 septembre 2005.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 2 août 2005 au 30 septembre 2005 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30 Septembre 2005</u>	
Montant	6 208 600
Nombre de titres	62 086
Nombre d'actionnaires	30
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	6 028 400
Nombre de titres émis	60 284
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	819 800
Nombre de titres rachetés	8 198
<u>Capital au 2 Août 2005</u>	
Montant	1 000 000
Nombre de titres	10 000
Nombre d'actionnaires	7

3.6 Sommes non distribuables :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	< 1 553	>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	7 950	
	<u>6 397</u>	

3.7 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

Résultats d'exploitation	38 754
Régularisations du résultat d'exploitation	75 433
	<u>114 187</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4. 1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Intérêts sur obligations	5 918
Intérêts sur BTA	21 513
	<u>27 431</u>

4. 2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Intérêts sur dépôt à vue	14 072
Intérêts sur billet de trésorerie	4 769
	<u>18 841</u>

4. 3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique correspond à la rémunération du gestionnaire pour la période allant du 2 août au 30 septembre 2005.

4. 4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique correspond à la redevance du conseil du marché financier pour la période allant du 2 août au 30 septembre 2005.